

PV de l'AG ordinaire 2013 de l'AFEPS

Vendredi 22 mars 2013, à l'auditorium du Collège du Sud (Bulle)

Ouverture de l'AG à 18h16

Nombre de membres présents : 25 Majorité absolue : 13

Introduction

La répondante de l'AFEPS Sylvie Currat ouvre l'assemblée.

Elle dresse la liste des membres de l'AFEPS qui se sont excusé/e/s.

Point 1 de l'ordre du jour

Le PV de l'AG extraordinaire du 5 octobre 2012 à l'Auberge du Lavapesson (Givisiez), mis à disposition sur le site de l'AFEPS, est accepté à l'unanimité.

Point 2 de l'ordre du jour

Rapport du représentant de l'AFEPS

La répondante de l'AFEPS, Sylvie Currat fait un bilan du travail du comité depuis la dernière assemblée extraordinaire du 05.10.12 :

- **Réorganisation au sein du comité**
 - Trois personnes ont rejoint le comité, elles se présenteront au point 4.
 - Les tâches des membres du comité ont été redéfinies et distribuées au sein du nouveau comité, elles seront présentées au point 4 également.
 - Le comité s'est penché sur la question de l'avenir de la formation continue au sein de l'AFEPS
 - **Divers dossiers en cours**
 - Problématique du permis pour conduire des mini-bus de 15 places
 - Baisse des heures à école de commerce
-

Point 3 de l'ordre du jour

Election du nouveau comité

Sylvie Currat présente les nouveaux membres du comité

- Matthias Stephan
- Mathieu Von Wyss
- Laurent Telley

Malgré les prospections effectuées par Jean-Marc Aebischer ainsi que la redéfinition des tâches, l'AFEPS n'a toujours pas trouvé de président.

Les nouveaux membres du comité sont élus à l'unanimité.

Point 4 de l'ordre du jour

Présentation du comité et de leurs tâches

Sylvie Grangirard, caissière :

- Tient la comptabilité de l'association
- Cotisation et gestion des membres

Christelle Simon, secrétaire :

- Prends les PV
- Gère le courrier de l'association

Sylvie Currat, dossiers « note au S2 » & « certificats médicaux »:

- **Dossiers « note au S2 »**
 - D'après un sondage effectué auprès des associations cantonales, elles sont plutôt favorables à l'évaluation notée du sport au S2.
 - Désavantage de l'introduction de la note au S2: perte de flexibilité du programme scolaire adapté à l'environnement de l'école (cas du CS de Bulle)
 - Avantages de la note au S2 : augmentation de la motivation (plus de « je m'en fiche, le sport ça compte pas»), diminution de l'absentéisme, valorisation de notre branche.
 - Grosses différences entre les cantons certains adoptent la note d'autres pas.
- **Dossier « certificats médicaux »**
 - Mettre au point un certificat médical précisant le type de mouvement à éviter afin de faire bouger les élèves malgré une blessure.
 - Mettre en place un programme adapté à l'élève blessé
 - Promouvoir la santé et la mobilité.
 - Projet START : programme visant à éviter toute dispense médicale dans le domaine scolaire.
 - Sylvie Currat a pris contact avec le médecin cantonal Thomas Plattner ainsi que la DICS.
 - Démarches à effectuer : monter un dossier, faire accepter le dossier aux médecins du canton ainsi qu'à la DICS et diffuser le certificat médical à tous les degrés.

Daniel Lombardo, formation continue :

- **Formation continue**
 - Constate que la fréquentation des camps de formation continue est en perte de vitesse ces dernières années.
 - Informe que le comité s'est penché sur cette problématique
 - Questionnera l'assemblée au point 10 sur les attentes de celle-ci concernant la période, la formule et les thèmes à aborder lors des prochaines formations continues.

Matthias Stephan, « promotion de l'AFEPS » & « coordination des tournois »

- **Promotion de l'association**

- Représente la diaspora alémanique et va tenter d'inviter les alémaniques à rejoindre notre association.
- La Farchaft des étudiants en sciences du sport et de la motricité de l'Université de Fribourg a été abordée. L'idée est de présenter l'AFEPS aux étudiants et de leur offrir la cotisation cantonale durant la durée de leurs études en espérant qu'ils restent actifs dans l'association une fois dans le monde du travail.

- **Coordiantion des tournois**

- Soutien aux tournois
- Diffusion de l'information

Mathieu Von Wyss, défense de la branche :

- **Défense de la branche**

- Collaboration avec Yves Sutter pour la reprise des dossier en cours.
- Suite des dossiers en cours :
 - Les classes salariales au S1
 - Dossier déposé il y a une année déjà, resté sans réponse. Le 7 mars 2013, l'avocat en charge du dossier a relancé la DICS.
- Revendications futures :
 - Supression d'une heure de sport dans les écoles de commerce à la rentrée 2013
 - Nombres d'heures d'enseignement (28h/26h) au S1 et au S2
 - Développement du sport dans les écoles professionnelles
 - Evaluation du sport au S2
 - Options sport à développer en dernière année du S1

Laurent Telley, webmaster :

- **Développement du site internet:**

- Site internet remis à jour
- Objectifs principaux : Simplicité et facilité d'utilisation
- Présentation du site internet
- Volonté de développer une plateforme pédagogique utilisable pour la rentrée 2013
- Contacter Laurent Telley pour toutes idées, suggestions de site intéressants en lien avec l'EPS pour le développement du site.

Point 5 de l'ordre du jour

Rapport des sous-sections

Les sous-sections suivantes font un rapport :

Rapport des activités de la sous-section du CO de Sarine Ouest par Damien Porchet :

- Tournois de volley
- Randonnée en raquette
- Matches prof/élèves
- Activités isolées : yoga, préparation physique, 8 cours de yoga, randonnée en montagne

Rapport des activités de la sous-section de Gruyère par Jean-Claude Bussard :

- Kayak
- Escalade
- Tennis
- Beach volley
- Formaiton continue à la carte (tennis à l'école, nordic walking, agès)

Rapport des activités de la sous-section de Co Marly par Romain Pasquier :

- Tounois internes des élèves : une équipe d'enseignants de participants
- Tounois de foot
- Cours de tango
- Sorties : karting, raquette, journée de ski
- Initiations : golf, ski de fond

Point 6 de l'ordre du jour

Rapport de la caissière

La caissière Sylvie Grandgirard annonce un capital de 37'835.90 au 01.01.12 et un capital de 33'613.80 au 31.12.2012

Elle annonce donc une diminution du capital de 4'160.25 pour l'année 2012.

Point 7 de l'ordre du jour

Rapport des vérificateurs de compte

Les vérificateurs des comptes 2012 étaient Valentin Buttigieg et Jean-Claude Bussard. Valentine Buttigieg a lu le rapport des vérificateurs. Ce rapport recommande à l'assemblée d'accepter les comptes 2012 en l'état.

Isabelle Molleires se propose comme suppléente pour la vérification des comptes de l'année 2013.

L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité et remercie Isabelle Molleires pour son engagement.

Point 8 de l'ordre du jour

Approbation du budget et des cotisations

Pour l'année 2013, la caissière Sylvie Grandgirard propose un budget présentant la somme de produits s'élevant à 13'000 CHF et une somme de charges s'élevant à 13'000 CHF, pour un déficit prévu de 0 CHF.

L'assemblée accepte le budget 2013 à l'unanimité, (en changeant la rubrique frais divers 500fr et 1000 fr de frais d'avocats)

L'assemblée accepte le budget à l'unanimité.

Point 9 de l'ordre du jour

Admissions, démissions et radiations

La caissière dresse la liste des admissions et des démissions à l'AFEPS durant l'année écoulée :

1. Admissions:

- Pauline Seydoux
- Aki Shinomyia
- Ariane Pauchard
- Vincent Vonlanthen
- Laurent Telley
- Aurélien Sottas
- Tatiana Herrera
- Pierre Fidanza
- Christophe Brulhart
- Petra Hofer
- Antonio Morgan de Paula

2. Démissions :

- Andreas Hurni
 - Bernard Perroud
 - Pierre Kolly
-

Point 10 de l'ordre du jour

Proposition du comité et des membres

Le comité demande l'avis de l'assemblée concernant l'envoi des convocations.

L'assemblée préfère-t-elle recevoir les informations/convocations par courrier ? Par courriel ou les deux simultanément ?

L'assemblée vote à la majorité pour l'envoi des informations par courriel.

Concernant la formation continue, le comité propose à l'assemblée de s'exprimer à propos de la formule à utiliser (journées ou camp de formation) ainsi que la période (été ou Pâques)

Voici les propositions de l'assemblée :

Quand ?

- 4 jours à Pâques
- Été pas trop (fatigue, break)
- Automne ? Pâques = ok
- Plutôt Pâques (2ème semaine)
- Cycles de 3 ans (1^{ère} année « séminaire sportif » de 3 jours, 2^{ème} année « break, pause, 3^{ème} année camp d'une semaine à Pâques)
- Dimanche à vendredi 1^{ère} ou 2^{ème} semaine, en été

Formule ?

- Une semaine = trop long (intensité, famille)
- Soirées de FC
- ½ semaine, 3 jours
- Destination plus proche
- 3 jours (5 jours = trop long)
- Camp sur la semaine
- Selon le thème (perfectionnement journées, extérieur ou sports de camps, sports demandant des aménagements spécifiques = camp)
- Formations selon le degré d'enseignement
- Kerenzerberg (ZH)
- Déplacement à vélo lors du camp d'été

Thèmes ?

- Utilisables pour l'enseignement
- Pas de performance
- Slackline
- Jonglage
- Cirque
- Parkour
- Corde à sauter
- Base-ball
- Réactivation JS, sauvetage
- Intégration des perfectionnements obligatoires
- Planification à long terme
- Concertation avec l'AFEPS, ASEP, HEP, Service du sport
- Création d'un concept
- Dartfish
- Thèmes pour le primaire

Propositions diverses:

- Alain Rouvenaz affirme que la formation continue devrait être obligatoire et que le service du sport devrait s'occuper d'obliger les enseignants à se former.
- Petra Hofer affirme que la formule est déterminante pour l'inscription à un cours de perfectionnement, le contenu l'est moins.
- Bruno Ruegger affirme que la formation continue est une obligation morale. Un cours de perfectionnement doit correspondre à des objectifs déterminés : validations JS par exemple. Il considère la semaine de formation continue de l'AFEPS comme récréative, instructive et « super ».

- Jean-Marc Wicht affirme que l'employeur (ou directeur d'école) devrait inciter les enseignants à participer à des formations continues.
 - Maryline Chollet affirme qu'au CO de la Glâne, on demande aux enseignants ce qu'ils ont effectué comme formation continue dans leur fiche de vœux.
-

Point 11 de l'ordre du jour

Modification des statuts

Ni le Comité, ni les membres, ne proposent de modifications des statuts.

Point 12 de l'ordre du jour

Présentation du collaborateur pédagogique sport

M. Jean-Marc Aebischer expose différents dossiers :

- **Nomination d'un second collaborateur pédagogique**
 - Présente le nouveau collaborateur pédagogique Mathias Stepan qui va s'occuper des jeunes en formation « sport étude » et des tournois scolaires.
- **Dossiers en cours**
 - Plans d'étude, PLR
 - Projets en route dans les cercles scolaires : Enseignants spécialisés qui offrent un soutien pédagogique aux enseignants du primaire.
 - CO : mise en place de fils rouges dans les programmes, à définir cet automne.
 - S2 : trouver un lien, un suivi, une thématique commune à tous les collèges
 - Note au S2
 - Allémaniques : Lehrplan 21 compatible avec le PLR
- **Perfectionnement ski**
 - 370 à 380 enseignants ont participé à des journées de formation pour encadrer des jeunes à ski durant les vacances de Noël.
 - Augmentation de la participation des enseignants et des camps de ski
 - Mais seulement 5% des enseignants des CO, il faudrait faire de la promotion.
 - Constat : plus de romands que d'allémaniques
- **Congrès**
 - Congrès pédagogique « Activité physique & sport » les 2 et 3 novembre 2013 à Macolin
 - Aspects théoriques et pratiques.
 - Modules de formation
 - Informations : <https://www.schulkongress.ch/default.asp?PROJECTID=181>
- **Permis de conduire**

- A partir du 1^{er} septembre 2013, il faudra être titulaire d'un permis spécial pour conduire un mini-bus de 15 places dans le cadre professionnel. Le permis actuel ne sera valable plus que pour les mini-bus de 9 places.
 - Loi fédérale, issue d'une norme européenne. Les cantons doivent respecter cette loi.
 - Une formation de 5 jours est requise, + 5 jours tous les 5 ans.
 - Romain Pasquier demande s'il existe des subsides pour effectuer cette formation. Jean-Marc Aebischer répond par la négative.
 - Bruno Ruegger affirme que la formation coûte entre 250 et 350 CHF/ jour
 - Pour plus d'informations à ce sujet aller sur le site du centre L-2, cours OACP. (<http://romont.l-2.ch/>)
- **Tournois scolaires**
 - Jean-Marc Aebischer remercie tous les enseignants et personnes qui accompagnent leurs classes aux tournois scolaires
 - Il rappelle la date d'inscription à la Crédit Suisse Cup : pour les CO inscription jusqu'au 25 mars 2013.
 - **Informations diverses**
 - Le comité a encore besoin d'un président, Jean-Marc Aebischer relance l'assemblée à ce sujet en précisant que la tâche est bien déterminée, qu'il ne s'agit pas d'une tâche lourde.
 - Jean-Marc Aebischer adresse ses félicitations à Jean-Daniel Gachoud pour sa nomination.
-

Point 13 de l'ordre du jour

Divers

- Jean-Marc Aebischer informe qu'il n'a pas encore d'informations à donner concernant les écoles de commerce. Les législations ne sont pas les mêmes.
 - Jean-Marc Aebischer présente des fiches didactiques (boxes) concernant les agrès. Elles sont en prêt au service du sport.
 - Stéphane Suteur propose qu'on nomme des « Membres passifs » pour les retraités qui souhaitent rester dans l'association.
 - Alain Rouvenaz propose le statut de « Membre retraité », il affirme qu'il est plus approprié que le terme de « Membre passif » car les personnes actives ne participant pas aux activités de l'AFEPS pourraient être tentés de devenir « Membre passif » et ainsi payer leur cotisation moins cher.
 - Denis Goillard indique que l'AFEPS devrait devenir membre d'ARIS (Association de Recherche en Intervention Sportive), une association qui regroupe plusieurs pays.
-

La répondante de l'AFEPS Sylvie Currat clôt l'AG à 19h45.